

Département de l'Essonne Canton d'Arpajon
Arrondissement d'Étampes
Commune de BOURAY SUR JUINE

N°2023-10

ARRIVÉE

13 AVR. 2023

SOUS-PRÉFECTURE D'ÉTAMPES

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DATE
D’AFFICHAGE :**
29 mars 2023

L’an **deux mille vingt trois, le quatre avril**, à **vingt heures**,
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni en la
salle du Conseil et en séance publique sous la présidence de
Monsieur Stéphane GALINÉ, Maire.

**DATE DE
CONVOCATION :**
29 mars 2023

Étaient présents :

Virginie PERCHET, Sylvie VANDENBOGAERDE,
Véronique CHASSEFIÈRE, Sylvie YONLI, Karine MARIN
ROGUET, Clothilde CAMPAIN, Nathalie GALINÉ,
Tiphaine CHAUVET, Georges LEVIER, Gilles VOISE,
Emmanuel NARDY, Didier PAUTRAT, Robert
LONGEON, Patrick BRETIN, Pascal SÉNÉCHAL et Daniel
LOISON

**NOMBRE DE
MEMBRES :**

En exercice : 19

Présents : 17

Formant la majorité des membres en exercice.

Votants : 19

Absents représentés :

M. Franck TINDILIERE représenté par Mme PERCHET, M.
Parfait SOUNOUVOU représenté par M. Gilles VOISE.

OBJET :

Gilles VOISE a été élu secrétaire de séance.

**Vote des subventions
aux associations**

EXPOSE

**Publication ou
Notification du :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l’instruction budgétaire M57,

Entendu l’exposé de Mme CHASSEFIÈRE,

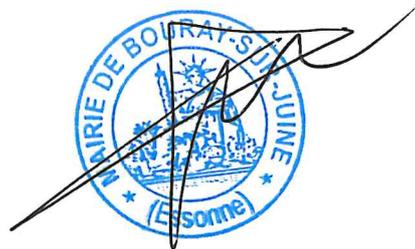
**Transmission au
Contrôle de Légalité le :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2023 conformément au tableau tel qu'il suit :

DEMANDE DE SUBVENTIONS 2023			
6574 subvention aux associations	2023	Votants	Adoption
ACFES (Asso Cantonale Familiale d'Entraide Sociale)	2 000 €	19	unanimité
ASCB (Asso Sportive et Culturelle Bouraysienne)	5 000 €	18 (Didier PAUTRAT ne prend pas part au vote)	unanimité
ASLJL (Amical Sport Loisirs de Janville Lardy)	1 200 €	19	unanimité
Atelier Petits Créateurs	200 €	19	unanimité
Au fil du temps Lardy	400 €	19	unanimité
CCVJ Janville (Centre Culturel de la Vallée de laJuine)	300 €	19	unanimité
Collège Germaine Tillion (Lardy)	600 €	19	unanimité
Fanfare intercommunale des Sapeurs Pompiers	800 €	19	unanimité
La Voix des parents	100 €	18 (Tiphaine CHAUVET ne prend pas part au vote)	unanimité
DECI-DELA	100 €	19	unanimité
Vélo club de la Juine	100 €	19	unanimité
Societe Communale de Pêche de Chamarande	200 €	19	unanimité
Club Loisirs du jeudi (Janville)	100 €	19	unanimité
JADLS	200 €	19	unanimité
Amicale des Sapeurs Pompiers de LARDY	400 €	19	unanimité

**LE MAIRE,
Stéphane GALINÉ**



Une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-préfet d'Étampes
- Monsieur le Trésorier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.